

## MODIFICATIONS MCC DU DUO 2019/2020

**Au vu du contexte lié à la pandémie du COVID 19 les modalités d'épreuves d'évaluation du DU d'Orthodontie (DUO) 2019/2020 sont modifiées comme suit :**

Les modalités d'épreuves d'évaluation du DUO étaient déclinées jusqu'à présent comme suit  
**La 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nde</sup> années comportent 2 modules d'évaluation.**

- Le 1<sup>er</sup> module s'intitule « Examen terminal » (coef 2)
- le 2<sup>nd</sup> module s'intitule « Examen clinique et travaux pratiques » (coef 1). Ce 2<sup>nd</sup> module est composé de 2 éléments intitulés respectivement « Examen clinique » (coef 0,5) et « Travaux pratiques » (coef 0,5)

Les épreuves ont lieu en présentiel.

**La 3<sup>ème</sup> année comporte également 2 modules d'évaluation.**

- Le 1<sup>er</sup> est intitulé « Examen terminal » (coef 3,5). Il est décomposé en 3 éléments intitulés respectivement « Examen terminal » (coef 2), « Mémoire » (coef 0,5) et « Epreuve orale » (coef 1).
- Le 2<sup>nd</sup> module s'intitule « Examen clinique et travaux pratiques » (coef 1). Il est composé de 2 éléments qui s'intitulent respectivement « Examen clinique » (coef 0,5) et « Travaux pratiques » (coef 0,5)

L'ensemble des épreuves ont lieu en présentiel.

Pour l'année 2019-2020, les modalités d'épreuves d'évaluation du DUO sont modulées comme suit :

**La 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nde</sup> années comportent 2 modules d'évaluation.**

- Le 1<sup>er</sup> module s'intitule « Examen terminal » (coef 2)
- Le 2<sup>nd</sup> module s'intitule « Examen clinique et travaux pratiques » (coef 1). Ce 2<sup>nd</sup> module est composé de 2 éléments intitulés respectivement « Examen clinique » (coef 0,5) et « Travaux pratiques » (coef 0,5)
  - o « L'examen terminal », « l'examen clinique » et « les travaux pratiques » ont lieu en distanciel. Les épreuves sont planifiées le vendredi 26 juin. Elles sont placées sous la responsabilité des Docteurs Hirsch, Bonvarlet et Soyer.

**La 3<sup>ème</sup> année comporte également 2 modules d'évaluation.**

- Le 1<sup>er</sup> est intitulé « Examen terminal » (coef 3,5). Il est décomposé en 3 éléments intitulés respectivement « Examen terminal » (coef 2), « Mémoire » (coef 0,5) et « Epreuve orale » (coef 1).
  - o Le « mémoire » et « l'épreuve orale » sont planifiées en semaine 39. Si les conditions sanitaires le permettent, « l'épreuve orale » sera organisée en présentiel. Le rendu du mémoire et « l'épreuve orale » sont placées sous la responsabilité du docteur Hirsch.
- Le 2<sup>nd</sup> module s'intitule « Examen clinique et travaux pratiques » (coef 1). Il est composé de 2 éléments qui s'intitulent respectivement « Examen clinique » (coef 0,5) et « Travaux pratiques » (coef 0,5)
  - o « L'examen terminal », « l'examen clinique » et « les travaux pratiques » ont lieu en distanciel. Les épreuves sont planifiées le vendredi 26 juin. Elles sont placées sous la responsabilité des Docteurs Hirsch, Bonvarlet et Soyer.

La deuxième session des DUO 1ere année et 2eme année est planifiée en semaine 39 (25 septembre), conformément aux dispositions figurant dans les Modalités de Contrôle des Connaissances du diplôme. Si les conditions sanitaires le permettent, elle s'effectuera en présentiel. Les épreuves sont placées sous la responsabilité du Docteur Hirsch.

La deuxième session du DUO 3eme année sera planifiée en novembre, conformément aux dispositions figurant dans les Modalités de Contrôle des Connaissances du diplôme. Si les conditions sanitaires le permettent, elle s'effectuera en présentiel. Les épreuves sont placées sous la responsabilité du Docteur Hirsch.

La délivrance du DUO 1ere année, 2<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> année pour la première session et la deuxième session reste inchangée et est conforme aux modalités décrites dans les Modalités de Contrôle des Connaissances du diplôme.

Les dates jurys du DUO 1ere année et 2<sup>ème</sup> année des première et secondes sessions sont identiques aux dates des jurys planifiées les années antérieures.

La date des jurys de première et de deuxième session du DUO 3<sup>ème</sup> année est décalée au vu du contexte lié à la pandémie du COVID-19 comme suit :

- Jury de première session : mi-octobre (semaine 42)
- Jury de deuxième session : mi-décembre (semaine 50)